



PORT DE PLAISANCE
DE LA ROCHELLE

Port des Minimes
Vieux Port
Port Neuf

PASSEPORT ESCALES 2020

Régie du Port de Plaisance
Avril 2020 - XV

Passeport Escales

Nous mettons à votre disposition 500 passeports escales pour l'année 2020, chaque passeport est vendu 25€ TTC.

Comme en 2019, les passeports sont vendus uniquement via une vente en ligne. Ils ne pourront donc pas être vendus à la capitainerie.

L'accès se fait par un lien sur notre site internet : www.portlarochelle.com puis en cliquant sur le lien « **espace client** », la vente est active.

[Commander ma carte Passeport Escales](#)

Grâce à cette carte, vous pourrez bénéficier de :

- 7 nuits gratuites, utilisables dans les ports adhérents (2 nuits consécutives maximum par séjour d'escale).

Chaque absence devra être déclarée (au plus tard le jour du départ avant midi) sur le site de Passeport Escales à l'aide de votre numéro de passeport escale : www.passeportescalles.com

Les 7 nuits sont à utiliser avant le 31 décembre (non reportable sur l'année suivante).

L'acquisition du Passeport Escale est limitée à une carte par bateau titulaire d'un contrat annuel.

Un guide « Passeport escales, guides des ports 2020 » est disponible sur passeportescalles.com. Vous y retrouverez sur ces documents, la liste des ports adhérents en 2020 ainsi que les règles et les avantages de la carte.